



Les tarifs de base applicables aux prestations d'aide à domicile vous sont présentés dans les grilles tarifaires ci-dessous.

Un devis gratuit et personnalisé vous sera transmis quel que soit le montant de la prestation. Même pour une prestation inférieure à 100€ TTC.

PRESTATION AIDE A DOMICILE

AIDE A DOMICILE	Coup de pouce	Coup de main
COURSES		
Achats et livraison des courses définis selon liste du client	*	*
Rangement des courses	*	*
REPAS		
Préparation des repas selon consignes des clients)		*
Eplucher/ Couper les légumes/ Préparer		*
Préparation de plats simples		*
Préparation de repas complets		
TABLE		
Dresser / Débarasser/ Laver		

TARIFS	FORMULE REGULIERE (minimum 4 f. / mois)		FORMULE PONCTUELLE	
	Coup de pouce	Coup de main	Coup de pouce	Coup de main
JOURNEE				
Tarif horaire forfaitaire avant avantage fiscal ¹	21,90 €	23,90 €	27,38 €	29,88 €
Tarif horaire forfaitaire après avantage fiscal ²	10,95 €	11,95 €	13,69 €	14,94 €
SOIREE				
Majoration +25% de 22h à 7h avant avantage fiscal	27,38 €	29,88 €	34,22 €	37,34 €
Tarif horaire forfaitaire après avantage fiscal	13,69 €	14,94 €	17,11 €	18,67 €
WEEKENDS ET JOURS FERIES				
Majoration +25% avant avantage fiscal (hors 1er mai et 25 décembre)	27,38 €	29,88 €	34,22 €	37,34 €
Tarif horaire forfaitaire après avantage fiscal	13,69 €	14,94 €	17,11 €	18,67 €

FRAIS ANNEXES	
FRAIS DE MISE EN PLACE (Applicable à la mise en place du dossier)	40,00 €
FRAIS DE GESTION MENSUELLE (Formule régulière)	3,00 €
MODIFICATIONS ET HORAIRES VARIABLES	2,00 €
FRAIS KILOMETRIQUES (€/Kms)	0,40 €

(1) Pour toutes modifications de planning communiquées avant 1 mois de la date d'intervention.

(2) Pour toutes modifications de planning communiquées moins d'1 mois à l'avance et 72h avant l'intervention.

FRAIS ANNEXES

Frais de dossier : 40€ TTC (18€ HT après avantage fiscal ²⁾, Applicable une seule fois à la mise en place pour toute prestation.

Frais kilométriques :

Aucun frais pour les prestations ne nécessitant pas l'utilisation du véhicule pour se rendre au domicile.

Pour les déplacements nécessitant l'utilisation du véhicule, une facturation de 0,40€ TTC (0,36€ HT) sera appliquée par kilomètre.

Conditions et modes de paiements acceptés :

Pour les prestations régulières:

Chèques bancaires: Le règlement des prestations s'effectue à la réception de la facture. Un versement à la signature du contrat d'une

Prélèvement SEPA : Le règlement des prestations du mois s'effectue à la quinzaine avec :

Un premier prélèvement SEPA le 15 du mois, afférent au nombre d'heures réalisées pour la période du 1 au 14 du mois ; une facture sera

Un second prélèvement SEPA correspondant au solde net à payer le 7 du mois suivant.

Pour les prestations ponctuelles: paiement à la commande par chèque bancaires.

Sinistres:

Quelque soit la formule, en cas de sinistre (casse, détérioration, ...) pour lesquels notre responsable est avérée, nous nous engageons à

Exception de la formule régulière comptabilisant plus de 20h par mois. La franchise s'élève à 50€.

Durée minimal des prestations :

Prestations durée de 1 heure minimale pour la livraison de courses